

Emploi : le mythe de la performance britannique

par Francisco Vergara

Le Royaume-Uni et le Danemark (qui ont un taux de chômage inférieur à 5 %) sont souvent cités en exemple à suivre par la France (dont le taux de chômage s'élève à 10 %). L'idée est que ces deux pays auraient réformé leur marché du travail, le rendant très « flexible », ce qui aurait donné une impulsion à la création d'emplois. Il est souvent suggéré que la France les imite.

Hélas, les données statistiques ne confirment pas cette vision des choses. Il est vrai que, vers 1993, le Royaume-Uni et le Danemark avaient un taux de chômage supérieur à 10 % et que, depuis, il a été divisé par deux. Mais ce n'est pas en créant plus d'emplois que la France qu'ils y sont parvenus. Les chiffres (tant ceux de l'Organisation de la coopération et du développement économique - OCDE - que ceux d'Eurostat) montrent clairement que, depuis trente ans, l'emploi dans les trois pays concernés croît presque à la même vitesse. De 1975 à nos jours, par exemple, c'est la France qui a créé le plus d'emplois, de très peu il est vrai. Si on prend la période la plus récente, entre 1994 et 2004, c'est le Royaume-Uni qui l'emporte très légèrement : l'emploi s'y est accru de 11,4 %, contre 10,8 % en France et seulement 7 % au Danemark.

Les tendances purement démographiques n'expliquent pas non plus les différences dans le comportement des taux de chômage. Les générations pleines du « baby-boom » n'ont pas encore com-

mencé à partir à la retraite. Au Royaume-Uni et en France, dont la population totale est quasiment identique, le pourcentage de personnes en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) est presque le même (de l'ordre de 65,5 %) et n'a pratiquement pas changé depuis vingt ans.

Le fait que le Royaume-Uni ait divisé son chômage par deux sans créer plus d'emplois que la France se comprend mieux si on se rappelle que le « chômage » et « l'emploi » ne sont pas les seuls statuts possibles pour les 15-64 ans. Dans ces deux pays, quelque 10 millions de ces personnes n'entrent pas dans ces deux catégories. Il s'agit des « inactifs en âge de travailler », population aux statuts les plus

divers, composée de ceux qui sont en stage de formation, en attente d'un emploi, en maladie de longue durée, en préretraite, « sans emploi car gardant des enfants », « ne travaillant pas pour cause d'études », ou encore des « travailleurs découragés », etc.

Or, il est parfois plus facile pour un gouvernement de transformer des chômeurs en inactifs que de créer des emplois. En France, on a eu ainsi abondamment recours

aux préretraites, et plus récemment aux dispenses de recherche d'emploi (DRE) pour les chômeurs indemnisés de 55 ans ou plus. Selon les chiffres de l'Assedic et du ministère du travail, ces deux catégories, prises ensemble, dépassent actuellement le demi-million de personnes. Mais, outre-Manche, on a fait un appel beaucoup plus massif à l'inactivité, en particulier au statut de malade de longue durée (« long-term sick » or « disabled »). Entre 1990 et 2000, période durant laquelle le Royaume-Uni a divisé son taux de chômage par deux, le nombre de malades de longue durée a augmenté de près d'un million : il atteint actuellement les 2,2 millions de personnes !

« Entre 1990 et 2000, période durant laquelle le Royaume-Uni a divisé son taux de chômage par deux, le nombre de malades de longue durée a augmenté de près d'un million »

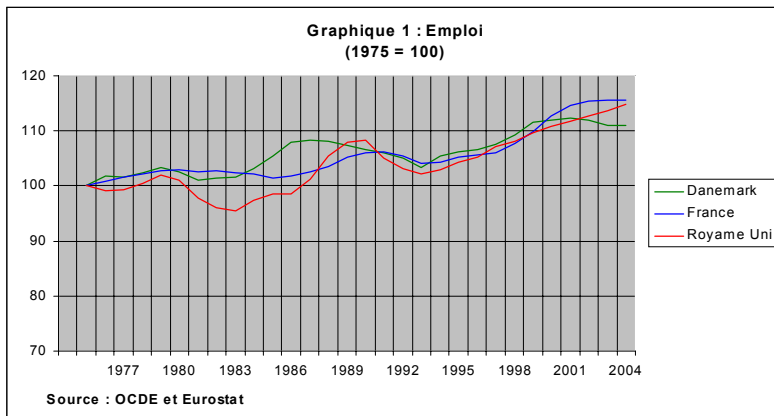
De nombreux autres facteurs contribuent à augmenter ou diminuer le nombre d'inactifs en âge de travailler. De leur effet combiné, il résulte que le pourcentage d'inactifs a augmenté au Royaume-Uni, passant de 23,5 % de la population de 15 à 64 ans en 1990 à 25 % en 2000, tandis qu'en France il a très régulièrement diminué, passant de 33 % en 1990 à 31,2 % en 2000, pour atteindre aujourd'hui 30,7 %. Si l'on se rappelle

que la population en âge de travailler est composée exactement de 38,5 millions de personnes, tant en France qu'au Royaume-Uni (Enquête emploi européenne, premier trimestre 2005), la différence de l'évolution des taux de chômage entre ces deux pays se trouve presque entièrement expliquée.

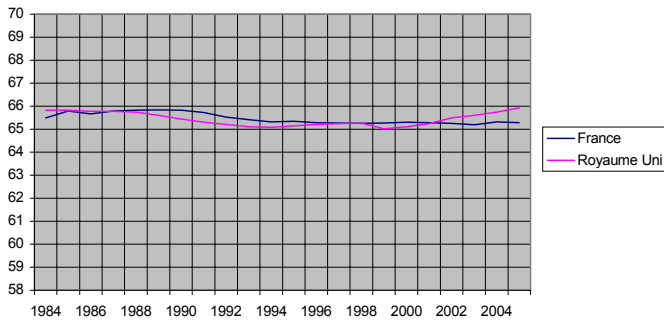
Il faut toutefois reconnaître que, à partir de 2001, lorsque la conjoncture mondiale a ralenti, le Royaume-Uni a changé de politique. Après cette date, la France a pratiquement cessé de créer des emplois, et au Danemark l'emploi a carrément diminué. Au Royaume-Uni, en revanche, seuls les effectifs du secteur privé ont eu tendance à stagner. Avec le pragmatisme qui le caractérise, Tony Blair, le chef du gouvernement britannique, s'est engagé dans une politique fortement expansionniste et a donné une impulsion impressionnante aux emplois du secteur public, dont les effectifs atteignent désormais près de 6 millions de personnes. D'après les chiffres officiels, 560 000 emplois publics ont été créés entre 2000 et 2005, dont 150 000 dans l'éducation et 280 000 dans le service de santé publique.

Lorsqu'on propose donc à la France de réduire son taux de chômage en imitant le modèle britannique, le message n'est pas sans ambiguïté. Il faudrait savoir à quel modèle on se réfère.

Francisco Vergara est économiste, auteur des *Fondements philosophiques du libéralisme*, La Découverte Poche, 2002.

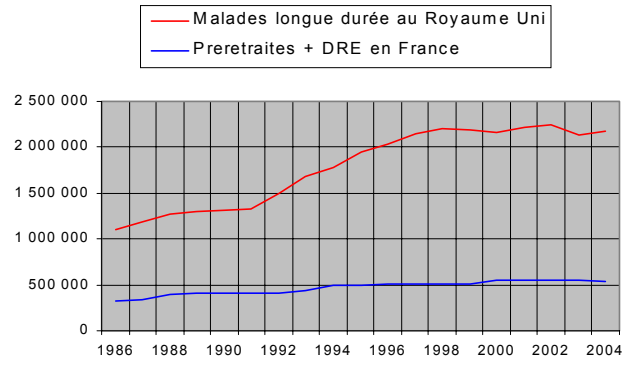


Graphique 2 : Pourcentage de la population ayant entre 15 et 64 ans



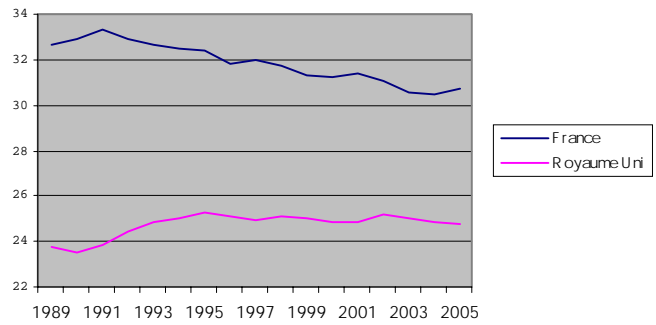
Source : Eurostat, Enquête emploi européenne

Graphique 3 : Population en âge de travailler



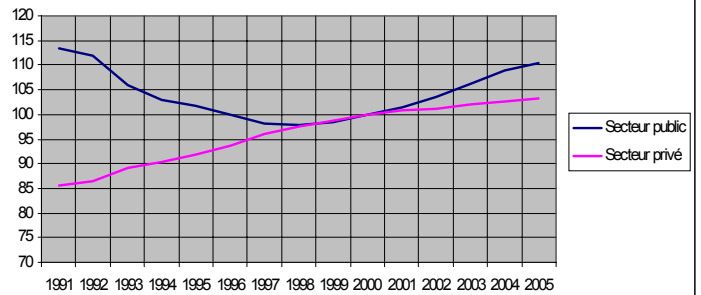
Sources : Assedic, Dares et ONS (R-U)

Graphique 4 : Inactivité (% des 15 - 64 ans)



Source : Eurostat, Enquête emploi européenne

Graphique 5 : Emploi au Royaume Uni (2000 = 100)



Source : Office for National Statistics (ONS),